

<http://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article860>



- Consultation sur les projets de programmes du lycée 2018 - 2019

- Publications | Informations - Rénovation de la Voie Professionnelle -

NOUVEAU

Date de mise en ligne : mardi 19 février 2019

Copyright © S.T.I. Sciences IndustriellesVoie Professionnelle - Tous droits
réservés

Madame, Monsieur,

Le lycée professionnel se transforme pour former les talents aux métiers de demain et offrir aux élèves un tremplin vers une insertion dans la vie active ou vers des poursuites d'études réussies.

Dans cette perspective, le Conseil Supérieur des Programmes (CSP) a été saisi par le ministre pour élaborer de nouveaux programmes pour les enseignements généraux de la future voie professionnelle. Les projets de programmes de la classe de seconde et des classes préparatoires au CAP sont progressivement rendus publics depuis le 8 février. Pour certains enseignements, le projet de programme de première et terminale est aussi disponible.

Afin de recueillir les avis et les suggestions de la communauté éducative, le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse a souhaité engager une large consultation du 18 février au 3 mars 2019. En participant à cette consultation, vous êtes pleinement associés au processus d'élaboration des nouveaux programmes.

Vous êtes invités à vous exprimer via un questionnaire individuel en ligne, accessible depuis le site éducol à l'adresse suivante : <http://eduscol.education.fr/consultations-lycee-2018-2019>

Le questionnaire porte sur l'approche générale des projets de programmes, les contenus d'enseignement et la mise en oeuvre en classe. Des espaces d'expression libre permettent de formuler des remarques et des propositions.

Sur la page dédiée à la consultation sur les programmes de la voie professionnelle, vous pouvez télécharger les projets du Conseil supérieur des programmes.

En cliquant sur « Je suis professionnel de l'éducation, j'accède à la consultation », une adresse électronique vous sera demandée pour recevoir un lien destiné à garantir votre anonymat. Celui-ci vous permettra d'accéder au questionnaire et d'y revenir si vous souhaitez répondre en plusieurs fois.

Je vous remercie par avance de votre participation.

Avec toute ma confiance,

Jean-Marc HUART

Directeur général de l'enseignement scolaire